

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nice, le 09 juillet 2020

### Préalpes d'Azur : tous usagers, tous responsables

Les Préalpes d'Azur constituent un territoire habité et ouvert. Cette ouverture à tous est possible tant que l'intégrité des lieux est respectée ainsi que les gens qui y vivent ou travaillent. Tout un chacun l'affectionne pour ses paysages et sa nature.

En quête d'évasion et de tranquillité ? Le territoire est vaste et propose des activités variées :

- Sentiers de randonnée
  - o [Randoxygène](#)
  - o [Chemins des parcs](#)
- [Pôles nature](#) : Saint-Auban, stations de Gréolières et l'Audibergue - La Moulière (où vous pourrez notamment trouver des professionnels pour vous accompagner)
- Les [professionnels de la Marque Valeurs Parc](#) pour vous accompagner dans toutes vos dégustations du patrimoine
- Des [Parcs naturels départementaux](#) prévus pour vous accueillir

**Bureau de la  
Communication Interministérielle**

[pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.fr)

147 boulevard du Mercantour  
06200 Nice

## **POUR MA SÉCURITÉ, POUR RESPECTER LES RIVERAINS ET POUR L'ENVIRONNEMENT :**

Je m'engage pour le respect des lieux que j'aime fréquenter :

- J'évite les stationnements interdits, dangereux pour les autres ou gênant l'accès aux secours
- Je respecte les interdictions :
  - de fumer comme de faire du feu : pour ne pas embraser la forêt
  - d'accès ou de baignade : ils vous protègent des dangers (éboulements, courants, lâchers d'eau)
  - de circuler dans le milieu naturel en véhicule motorisé
- Je me renseigne sur les interdictions d'accès temporaires aux massifs compte tenu du risque d'incendie
- Je partage ces bonnes pratiques auprès de mon entourage
- Je sais adapter ma sortie aux aléas (lieu saturé, troupeau sur mon chemin, risque météo, etc.)

Pour concilier l'ensemble des usages, différents dispositifs sont renforcés cet été et coordonnés par la préfecture :

- des agents du Parc naturel régional sont sur le terrain pour vous informer et vous sensibiliser : 4 ambassadeurs et 8 gardes régionaux forestiers (dispositif financé Région Sud)
- les agents de la Gendarmerie, de l'OFB et de l'ONF vous conseillent également et seront amenés à verbaliser les infractions.

**Bureau de la  
Communication Interministérielle**

[pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:pref-communication-relationspubliques@alpes-maritimes.gouv.fr)

147 boulevard du Mercantour  
06200 Nice